

23 décembre 2005

Chers collègues,

Je vous écris en tant que chef du Parti libéral du Canada, en réponse à l'intervention réfléchie du Conseil de la fédération dans la présente campagne électorale fédérale. L'évolution continue de nos ententes intergouvernementales, dans l'intérêt de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens, sur des questions de portée nationale, est une préoccupation vitale du Parti libéral et de tous les Canadiens.

Le Canada fonctionne. Le fédéralisme fonctionne. Notre pays fonctionne pour les Canadiens et notre pays fonctionne aussi lorsque nous nous présentons au reste du monde. Notre manière de faire les choses repose sur un gouvernement fédéral fort, des provinces fortes et des partenariats solides entre ces gouvernements. Je crois en un fédéralisme vigoureux au sein duquel les gouvernements joignent leurs efforts, afin de préparer nos citoyens et notre pays à saisir les intéressantes possibilités et les vrais défis qui nous attendent.

Les partenariats reposent sur des priorités communes. Nous comprenons tous que nos priorités sont établies par tous les Canadiens, qui élisent les femmes et les hommes politiques à tous les niveaux. Nos électeurs nous demandent des résultats. Je suis entièrement d'accord pour dire que les questions prioritaires que vous avez soulevées sont très importantes pour les Canadiens. Je comprends également que vous devez composer avec des pressions fiscales pour répondre aux besoins des Canadiens dans vos provinces. Notre compréhension mutuelle des défis et des demandes de nos citoyens inspire un désir commun de nous occuper des priorités que vous avez identifiées dans votre lettre.

Ces priorités que nous partageons qui nous viennent de la population canadienne dictent notre feuille de route. En tant que gouvernements, nous pouvons susciter un sentiment d'urgence. Nos citoyens nous pressent de nous mettre au travail. Nous pouvons également faire preuve de créativité, de savoir-faire, et d'une grande expérience en matière de collaboration. C'est pourquoi nous avons accompli tant de choses. Je suis très fier de ce que nous avons fait ensemble, pour trouver des solutions pratiques aux défis que doit relever le Canada. Le bilan de nos réalisations est impressionnant, peu importe l'angle sous lequel on le regarde - non seulement au chapitre de la conclusion de l'entente historique de 2004 sur la santé et des mesures prises en vue de mettre en place un système national d'apprentissage et de garde d'enfants, mais aussi au chapitre de la négociation d'un Nouveau pacte pour les villes et collectivités et de la conclusion, récemment, de l'entente décisive visant à intégrer les Autochtones à la société canadienne. Nous avons fait de grands progrès, mais il reste encore beaucoup à faire pour les Canadiens.

### **Répondre aux besoins du Canada en matière d'éducation supérieure et de formation professionnelle**

Vous avez sollicité mon opinion sur la meilleure manière d'aller de l'avant afin de relever les défis liés à l'éducation supérieure et à la formation professionnelle. À une époque où émergent de nouvelles puissances économiques et où le niveau d'instruction augmente partout dans le monde, les Canadiens doivent avoir accès à l'éducation supérieure et à une formation professionnelle en milieu de travail de la plus grande qualité. Ce secteur est un champ fertile dans lequel le fédéralisme vigoureux dont j'ai fait mention doit s'exercer.

Mon gouvernement, fidèle à la tradition libérale fédérale, a poursuivi et accéléré la mise en œuvre de mesures en faveur de l'éducation supérieure et de la formation professionnelle. Le gouvernement fédéral contribue pour près de 9 milliards de dollars par année au financement de l'éducation supérieure, par l'entremise d'un éventail de programmes et de transferts à l'intention des étudiants, des institutions, des provinces (par le biais du transfert social canadien, ou TSC) et des chercheurs. Je suis très fier que mon

gouvernement ait augmenté le financement fédéral total de l'éducation supérieure jusqu'au plus haut niveau jamais atteint.

Si le gouvernement libéral est réélu, il renforcera cet engagement significatif et affectera des ressources additionnelles d'ici à 2011, afin de s'assurer que tous les Canadiens, peu importe leur revenu, aient accès à une éducation de première qualité. La pièce maîtresse de cet effort sera d'accroître l'aide financière aux étudiants, afin d'assurer à ceux qui proviennent de familles à bas ou moyens revenus ne rencontrent pas d'obstacles financiers qui les empêcheraient d'entreprendre des études supérieures. Un gouvernement libéral continuera, tel qu'annoncé, à accroître son soutien aux provinces par l'entremise du TSC de même que par le biais d'un financement direct aux institutions postsecondaires en matière de recherche.

En ce qui concerne la formation professionnelle, un gouvernement libéral collaborera avec ses partenaires – les provinces, les territoires, les entreprises, les syndicats – afin de s'assurer que tous les Canadiens aient la possibilité de perfectionner leurs compétences et ainsi d'obtenir un bon emploi, et de le conserver. La meilleure mesure sociale que nous puissions offrir à nos citoyens est de leur assurer un bon emploi. C'est pourquoi mon gouvernement a entrepris de négocier avec vos gouvernements de nouvelles ententes de partenariat sur le marché du travail. Ces efforts communs comprendront des objectifs clairs, des mesures de rendement basées sur les résultats et la publication de rapports à vos populations respectives. Nous réserverons 3,5 milliards de dollars au cours de la présente année fiscale et des cinq prochaines pour établir des ententes de partenariat ciblant six secteurs prioritaires : l'apprentissage, l'alphabétisation et les compétences essentielles, le développement des compétences en milieu de travail, une intégration accrue des Autochtones au marché du travail, l'intégration des immigrants au marché du travail et l'amélioration de l'insertion des personnes handicapées et d'autres groupes sous-représentés dans le marché du travail. Nous croyons que ces initiatives essentielles sont un excellent début. Ensemble, nous pourrions faire davantage.

Vous êtes certainement conscients des nombreuses rencontres et consultations fédérales-provinciales-territoriales qui se tiennent au niveau ministériel dans divers domaines, notamment sur l'éducation supérieure et la formation professionnelle. En fait, le Conseil de la fédération tiendra une consultation sur l'éducation supérieure et la formation en milieu de travail qui se terminera par une discussion publique les 23 et 24 février 2006. Je vous remercie pour votre invitation, et je serai ravi d'y envoyer des participants en tant qu'observateurs à cet événement d'importance. Dans le domaine de la formation professionnelle, un gouvernement libéral voudra aussi prendre en compte le travail que nos gouvernements ont déjà entrepris en négociant les ententes de partenariat sur le marché du travail. Comme vous le savez, mon gouvernement s'est engagé à tenir une rencontre annuelle des premiers ministres. Un gouvernement libéral se préparerait en vue d'une telle réunion en évaluant les progrès accomplis dans les divers domaines où nos gouvernements collaborent et en cernant les secteurs qui profiteraient de l'élan additionnel que procure une rencontre des premiers ministres. Dans ce sens, je suis convaincu que nous pourrions exploiter à bon escient l'opportunité qu'offre une rencontre des premiers ministres. Si je suis réélu, je serais ravi d'entreprendre des discussions au sujet des études supérieures et de la formation en milieu de travail et d'en faire la première priorité de la prochaine réunion des premiers ministres en 2006. Ce sera une occasion de discuter conjointement de la coordination de nos efforts considérables dans ce domaine.

## **Transport**

Je suis d'accord pour dire que les infrastructures de transport sont une autre priorité nationale. Le Canada a devant lui d'extraordinaires possibilités qui sont renforcées par notre grande capacité de transporter des biens et de permettre aux citoyens de voyager efficacement. C'est pour cette raison que le gouvernement libéral à Ottawa n'a ménagé aucun effort pour améliorer de façon continue la réglementation du secteur du transport et pour financer le renouvellement des infrastructures. Je suis très fier du leadership du gouvernement fédéral dans l'initiative de la porte d'entrée du Pacifique, et de notre engagement à cet égard, qui totalise 590 millions de dollars. Mon gouvernement est en train d'élaborer une stratégie nationale sur les portes d'entrées et les axes commerciaux. Et je m'attends à ce que

d'autres initiatives du genre soient lancées. Je suis fier aussi du travail que mon gouvernement a fait à l'égard de l'infrastructure des communications, comme les efforts en faveur des réseaux à large bande, qui sont aussi importants pour l'économie du XXI<sup>e</sup> siècle que les réseaux d'infrastructures physiques traditionnels tels que les routes, les rails, l'aviation et les transports maritimes.

Notre engagement à renouveler l'infrastructure du Canada repose surtout sur notre collaboration dans la mise en œuvre du Nouveau pacte pour les villes et les collectivités – un des mes engagements principaux lors de l'élection de 2004. Au cours du dernier mandat du gouvernement, qui a duré 17 mois, des ententes ont été conclues avec douze provinces et territoires pour permettre le transfert d'une portion de la taxe d'accise fédérale sur l'essence aux municipalités. Nous avons fait cela en collaboration avec vos gouvernements et en accord avec les principes sur lesquels nous nous étions entendus. Il n'y a pas de meilleur exemple de fédéralisme vigoureux et collaborateur que celui de nos efforts réunis afin de saisir les occasions pour les Canadiens.

Et cela demande des efforts soutenus. Nous avons tenu ces négociations avec la conviction que les besoins en infrastructures sont complexes et que chaque gouvernement provincial entretient des relations différentes avec ses municipalités dans ce domaine. Le travail que nous accomplissons ensemble à cet égard est en constante évolution. Un gouvernement libéral continuera de veiller à ce que les éléments admissibles au financement, les moyens de financement et la hauteur de ces crédits continuent de correspondre à ces exigences complexes. En outre, le gouvernement fédéral poursuivra, par le biais des trois fonds d'infrastructures dédiés, sa collaboration avec les provinces dans la réalisation de projets clés d'infrastructures au cas par cas. Je suis ouvert à ce que soient tenues d'autres discussions au sujet de mécanismes additionnels pour financer les infrastructures prioritaires.

### **Le rôle des provinces et territoires dans les activités internationales du Canada**

Vous avez demandé à connaître la position libérale sur le rôle des provinces et des territoires dans les activités internationales du Canada. Je crois que le monde dans lequel nous vivons exige un engagement continu et solide, dans les organismes multilatéraux et les dialogues bilatéraux. Ce fédéralisme impératif et vigoureux que nous mettons en place donne des résultats impressionnants.

J'ai toujours maintenu que lors de la participation du Canada à des forums internationaux ou à des conférences d'organisations internationales, le principe « un pays, une voix » doit être respecté. Dans les négociations internationales, un pays se doit de parler d'une seule voix au risque de mettre en péril sa position de négociation. Dans l'éventualité où il y aurait divergence au sein des voix canadiennes, notre position deviendrait indéfendable. Parallèlement, la voix du Canada doit être enrichie de l'expertise des gouvernements provinciaux. C'est pourquoi je tiens personnellement à assurer la participation des provinces dans de telles circonstances. Un gouvernement libéral adhérera à cette démarche. Dans les forums internationaux, les provinces sont de temps à autre invitées à s'exprimer sur un aspect ou l'autre de la position canadienne. En collaboration avec les autres ministères fédéraux, le ministère des Affaires étrangères est fermement décidé à collaborer davantage avec les provinces et les territoires pour renforcer la notification, le partage d'informations, les mécanismes de consultation et de participation intergouvernementaux.

Ainsi, j'ai mené avec plusieurs d'entre vous des consultations en vue de mes pourparlers sur le conflit du bois d'œuvre résineux avec le Président des États-Unis. Nos efforts communs ont commencé à donner d'impressionnants résultats sur cette épineuse question. En outre, préalablement à la récente réunion de l'UNESCO sur la diversité culturelle, mon gouvernement a travaillé de très près avec le gouvernement du Québec afin de préparer nos négociations et de dégager un consensus international en faveur de nos positions. Lors de la conférence, la Ministre du Québec – en tant que membre de la délégation canadienne – a pris la parole afin de renforcer la position du Canada sur ce sujet. Cette démarche a aidé le Canada à devenir l'un des chefs de file dans l'élaboration d'une importante initiative mondiale.

Peut-être que le meilleur exemple de ce que nos gouvernements peuvent accomplir ensemble sur la scène internationale est la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques, à Montréal. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont travaillé de très près à l'intérieur du cadre identifié précédemment. Le Canada a parlé d'une seule voix. Le Canada a présidé et dirigé cette conférence, qui a été un succès et qui a grandement amélioré la réponse mondiale aux changements climatiques. Notre pays a assuré un leadership dans ce dossier important à Montréal, et a montré l'exemple d'un fédéralisme de collaboration sur la scène internationale, pour l'atteinte des objectifs qui sont essentiels pour toutes les Canadiennes et pour tous les Canadiens, de même que pour la population mondiale.

### **Négociations à l'Organisation mondiale du commerce**

Vous avez posé une question sur les négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Près de 70 % de notre produit intérieur brut et un emploi sur cinq sont liés au commerce. Aussi les entreprises canadiennes et les producteurs agricoles ont-ils besoin de pouvoir se fier à des règles transparentes et prévisibles ainsi qu'un accès accru aux marchés. Les négociations à l'OMC sont le forum où un tel progrès peut être accompli. Des ministres du Canada et de 148 autres pays membres de l'OMC se sont rencontrés à Hong Kong la semaine dernière pour faire avancer les négociations sur le programme de commerce mondial négocié à Doha, au Qatar, en 2001.

Un dialogue continu et ouvert avec les provinces, les territoires, les regroupements d'entreprises et les intervenants du secteur agroalimentaire sur les positions du Canada au sujet des négociations – avant, pendant, et après la conférence ministérielle de Hong Kong – s'est traduit par une présence forte du Canada à la table des négociations. Les conseils reçus de ces groupes ont été essentiels à titre d'information et pour raffermir nos positions. Neuf des 10 provinces ont envoyé des ministres à titre de représentants de la délégation canadienne. Ces efforts étaient cruciaux pour jeter les bases de notre contribution à Hong Kong.

La Déclaration finale de Hong Kong donne au Canada la marge de manœuvre pour atteindre ses objectifs dans des domaines-clés. Un certain nombre de propositions et d'idées canadiennes se retrouvent dans la Déclaration, particulièrement sur l'accès aux marchés non-agricoles et l'aide nationale à l'agriculture. La conférence ministérielle de Hong Kong a véritablement fait avancer les choses dans les domaines de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, les services, les subventions à l'exportation en agriculture et l'accès aux marchés sans droits ni quotas pour les pays les moins développés. De plus, la conférence a fait considérablement progresser le processus de Doha. Le président-directeur général de Manufacturiers et Exportateurs du Canada, Perrin Beatty, a affirmé que « ces pourparlers avaient rétabli l'espoir d'un système commercial plus ouvert et plus équitable ».

En même temps que les contestations d'autres pays au sujet de la gestion de l'offre se poursuivent, nous protégerons la gestion de l'offre et la Commission canadienne du blé. Il y a encore beaucoup à faire. Nous travaillerons avec acharnement, avec les pays membres de l'OMC et les intervenants nationaux, à achever les négociations d'ici la fin de 2006.

Un gouvernement libéral continuera de collaborer avec ces intervenants alors que le Canada et ses partenaires commerciaux sont en bonne voie d'achever l'ambitieux programme de négociations de Doha.

### **Arrangements fiscaux**

Enfin, pour répondre à votre vaste question sur les équilibres dans les arrangements fiscaux de la fédération, je commencerai par faire état de certains faits.

Les gouvernements provinciaux sont des partenaires appréciés et essentiels à l'extraordinaire succès de notre pays en ce qui a trait à l'enjeu crucial que sont les finances publiques. Le gouvernement fédéral et

les gouvernements provinciaux et territoriaux ont contribué à l'important redressement de la situation budgétaire au Canada au cours des 12 dernières années. Le fardeau du ratio dette-PIB des provinces est, en moyenne, beaucoup plus faible que celui du gouvernement fédéral et diminue à un rythme similaire. De plus, les transferts du gouvernement fédéral aux provinces augmentent à un rythme qui dépasse l'accroissement de ses recettes.

La part des recettes publiques du gouvernement fédéral – c'est-à-dire la portion des recettes de l'État qui aboutit dans les coffres fédéraux – est passée d'environ 18 % en 1992-1993 à environ 15,5 % en 2004-2005. Cette diminution est due principalement aux réductions d'impôts annoncées en 2000, qui ont bénéficié en grande partie aux particuliers, et aussi aux réductions annuelles du taux de cotisation à l'assurance-emploi.

Si on effectue une projection des futurs budgets fédéraux, il convient de noter que le Gouvernement du Canada a pris plusieurs engagements substantiels pour agir en fonction des priorités des Canadiennes et des Canadiens, en tenant compte des pressions fiscales auxquelles font face les gouvernements provinciaux. L'accord sur la santé de 2004 et les progrès réalisés en vue de la mise en place d'un système national de garderies, les engagements en matière d'éducation supérieure et développement des compétences, le Nouveau pacte avec les collectivités et les initiatives pour les Premières nations ne sont que quelques-unes des façons par lesquelles le gouvernement canadien a répondu aux besoins des citoyens. Mon gouvernement a augmenté les transferts aux provinces, de même que le financement direct des priorités que nous partageons.

Les mesures que j'ai prises supposent l'utilisation d'une portion significative d'éventuels surplus budgétaires. Évidemment, mon objectif n'est pas de menacer notre position financière positive globale; je suis absolument déterminé à ne pas renouer avec les déficits pour l'avenir prévisible. Je demeure déterminé à planifier de manière prudente, à contrôler les coûts et à nous permettre de faire face aux imprévus. Il s'agit-là de dispositions qui sont devenues la marque de commerce de notre gestion financière et qui ont fait leurs preuves. En même temps cependant, les mesures que j'ai prises signifient que je ne prévois pas d'excédents de l'ampleur de ceux que nous avons connus au cours des dernières années.

Afin de m'assurer que les futurs surplus n'excèdent pas la réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars, j'ai été encore plus loin. Mon gouvernement a présenté le 7 octobre 2005 un projet de loi qui énonce clairement la manière dont le gouvernement et le Parlement pourront répartir les excédents à venir, au-delà de la réserve annuelle pour éventualités de 3 milliards de dollars et ce, de manière équilibrée, entre des réductions d'impôts, des investissements prioritaires et la réduction de la dette. Les baisses d'impôts seront bénéfiques pour les Canadiens qui résident dans vos juridictions et ce, en augmentant leur revenu disponible. Les investissements prioritaires pourraient, dépendamment des circonstances, être effectués dans des domaines où émergent des pressions ressenties par vos gouvernements. La poursuite de la réduction de la dette, évidemment, maintient le service de la dette et les taux d'intérêts à des niveaux peu élevés – ce qui bénéficie à tous les Canadiens et leurs gouvernements.

Par le biais de cette approche, les investissements en faveur de programmes particuliers chers aux yeux des Canadiens est un élément crucial. L'assainissement des finances publiques a permis au gouvernement de financer ces priorités. Il en est résulté une période de grande collaboration, l'une des périodes les plus fructueuses depuis des décennies au chapitre des mesures intergouvernementales. Les citoyens ont demandé que des mesures soient prises en ce qui concerne les temps d'attente et les soins de santé. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont négocié une entente de 41 milliards de dollars sur la santé. Cette entente prévoit un financement durable, des mesures visant à réduire les temps d'attente, des pourparlers touchant les soins à domicile et la prise en charge des médicaments, et des mesures de reddition de comptes pour garantir des résultats.

Dans certaines provinces, la population a fait connaître ses inquiétudes sur la péréquation. C'est pourquoi le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires ont travaillé fort afin que de nouveaux

arrangements, nombreux et justes, en matière de péréquation soient mis en œuvre pour prendre en compte les réalités actuelles. Le gouvernement libéral, s'il est réélu, attendrait avec impatience les commentaires de deux groupes d'experts, l'un mandaté par le gouvernement fédéral et l'autre par vos propres gouvernements, qui étudient le programme de péréquation.

Les Canadiens ont voulu que des mesures soient prises dans le domaine de la garde d'enfants – que des places soient créées et que certains services soient offerts. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont collaboré pour mettre sur pied un nouveau système national d'apprentissage et de garde d'enfants, pour financer des services et une éducation abordable et de qualité. Ainsi, nous nous assurerons que les générations futures de Canadiens auront les meilleures chances possibles de réussir.

Les Canadiens ont demandé que les infrastructures de leurs villes et de leurs municipalités soient modernisées. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont collaboré à la mise en œuvre du Nouveau pacte pour les villes et les collectivités. Ils y ont consacré des fonds pour que nos municipalités soient des endroits où il fait bon vivre, travailler et élever une famille.

Les Canadiens ont demandé également une action concertée pour mieux intégrer les Autochtones à notre société. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont collaboré avec les groupes autochtones en vue de la définition d'un plan détaillé visant à améliorer la qualité de vie des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

En ce qui concerne le marché du travail, les politiques en matière de justice, les congés parentaux, la lutte contre les changements climatiques, c'est-à-dire de nombreux domaines où les gouvernements répondent aux besoins des Canadiens, le gouvernement libéral fait preuve d'ouverture d'esprit. Il présente des mesures fiscales et d'autres initiatives sans précédent afin de faire de la collaboration avec les provinces une réalité. Certaines personnes ont critiqué cette méthode, affirmant que les provinces et les territoires en obtenaient ainsi trop. Je ne suis pas d'accord. Je crois que les besoins de la population canadienne doivent être comblés et que c'est la responsabilité du Premier ministre du Canada de mobiliser les ressources de la société en entier, particulièrement avec ses partenaires gouvernementaux, pour que l'énergie et les ressources collectives portent leurs fruits.

Permettez-moi de conclure en soulignant combien ces 17 derniers mois ont été fructueux et combien nous avons apprécié travailler ensemble, avec autant d'ardeur et d'efficacité, à répondre aux attentes des Canadiennes et des Canadiens. Nous avons redéfini notre fédéralisme pour en faire un partenariat vigoureux qui offre de nouveaux résultats intéressants à une vitesse sans précédent. C'est le genre de collaboration à laquelle les Canadiennes et les Canadiens s'attendent de nous, à la vitesse des changements prenant place dans leur vie et à travers le monde. Notre solide partenariat continue de porter ses fruits et, plus important encore, l'évolution de nos résultats le prouve. Si je suis réélu Premier ministre, ce sera avec grand plaisir et enthousiasme que je poursuivrai le partenariat réussi que nous avons établi pour régler les questions qui importent le plus à nos électeurs.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le très honorable Paul Martin, Premier ministre, C.P., député fédéral  
Chef du Parti libéral du Canada